

“Rennes j’écoute ! Les voix du service public”, le podcast des Archives de Rennes

Épisode 1 - Françoise Tyrant, une femme de dialogue

Témoignage collecté en 2017 par Violaine Poubanne. Podcast réalisé en 2021 par Arnaud Wassmer.

CONTEXTE

Depuis 2015, les Archives de Rennes mènent un projet de collecte de témoignages d’agent des collectivités Ville de Rennes et Rennes Métropole, partant à la retraite. Cette série de podcasts, qui sera enrichie régulièrement, a vu le jour pour vous faire entendre les voix des acteurs et documenter l’histoire de l’administration.

Leurs parcours professionnels au sein de l’administration et leurs actions au service des politiques publiques en font des témoins privilégiés de l’évolution de la ville et du quotidien des Rennais.

Dans cet épisode, découvrez le parcours de Françoise Tyrant, marqué par les actions menées en faveur de l’égalité femmes/hommes, de la santé et la lutte contre les violences faites aux femmes. Entrée à la Ville de Rennes en 1986, elle participe alors à la structuration du tout nouveau service Insertion du Centre communal d’action sociale (actuelle direction Insertion et aide à la population), en tant qu’animatrice, chargée du développement des partenariats.

En prise directe avec les élus et les acteurs locaux (associations, entreprises), Françoise Tyrant témoigne d’une expérience professionnelle fondée sur l’expérimentation, le collectif et le dialogue.

TRANSCRIPTION

Ce document est la transcription intégrale du podcast réalisé par Arnaud Wassmer.

Arnaud Wassmer (AW) : *“Rennes j’écoute ! Les voix du service public”, c’est le podcast des Archives de Rennes dans lequel nous vous proposons de découvrir des témoignages de celles et ceux qui ont fait la ville.*

Françoise Tyrant (FT) : On essayait de faire du lien entre la parole des victimes et de l’entourage de victimes et de faire qu’elles retrouvent un peu de la dignité en pouvant s’exprimer et que leur parole puisse servir à d’autres.

AW : *Dans cet épisode, nous vous proposons d’écouter Françoise Tyrant, qui a œuvrée sur les questions d’insertion et d’aide à la population de 1986 à 2017. Son parcours à la Ville de Rennes a été marqué par la création d’un service et les actions menées sur l’égalité Femme-Homme, les violences faites aux femmes, la santé... Cela en faisant travailler ensemble différents acteurs rennais.*

FT : J’ai cherché un travail à plein temps et je suis arrivée dans les dispositifs d’insertion. C’était en 1986-1987. Un âge d’or où ils recrutait facilement des personnes qui avaient justement, une formation de psychologue puisque c’était à la fois des conseils en orientation, et donc je me suis retrouvée à la Mission Locale de Vitré.

Je suis arrivée juste après à Rennes et j’avais une méconnaissance vraiment de ce qu’était une mairie, un CCAS... Ce n’était pas un projet de carrière pour dire les choses autrement.

J’ai vu une petite annonce. C’était à l’époque le service Insertion de la Ville de Rennes, ce qu’est la DIAP maintenant [AW : DIAP pour Direction de l’Insertion et de l’Aide à la Population], se construisait et recrutait des profils assez différents sur des statuts de contractuels. J’ai passé un entretien au CCAS [AW : Le CCAS est l’acronyme de Centre Communal d’Action Sociale], et j’ai été retenue.

C’était un lieu de travail assez particulier. C’était des locaux un peu difficiles. On était près de la chapelle de l’Office de tourisme actuellement. Je suis arrivée, j’étais déjà dans la deuxième vague. Je crois qu’il y avait à peu près 18 mois que le service était créé ou 1 an, je ne sais pas, et donc on était entre 15 et 20.

J’ai été recrutée comme chargée de mission, ça s’appelait comme ça. Mais c’était sur le champ de l’orientation professionnelle et le soutien aux animateurs d’insertion sur les situations difficiles, sur les cas limites donc c’était un peu aider à l’analyse de pratiques pour faire qu’on n’insiste pas avec des personnes qui n’en avaient pas les capacités. On n’insistait pas pour une orientation professionnelle si on ressentait que la personne était trop fragile psychologiquement.

L’idée était un peu d’adapter l’offre en fonction de la complexité de la personne qui était accompagnée. Donc on analysait un petit peu la situation, on faisait le lien éventuellement avec les médecins qui accompagnaient la personne. On avait créé une consultation à l’Hôtel-Dieu pour faire le point sur les reprises d’activité professionnelle. Il y avait aussi un partenariat avec le CHGR [AW, le CHGR est le Centre hospitalier Guillaume Rénier] qu’on avait créé avec un psychiatre qui nous aidait aussi sur des situations.

C’était aussi évaluer la dangerosité. Si l’animateur insistait trop pour certaines performances j’allais dire, enfin mettre quelqu’un dans une case, la personne était rétive et éviter que ça clashe. C’était prendre des précautions parce qu’il y avait un peu l’idée que tout le monde était employable et que tout le monde souhaitait aller vers l’emploi classique, enfin salarié au moins. En réalité, on se rendait compte que, soit par plein de fragilités, les gens avaient des envies, des capacités extrêmement variées. Les choix sont toujours très, très contraints.

Moi je travaillais avec des jeunes, qui sortaient d’études pour la plupart donc c’était arriver dans le dispositif d’insertion avec des gens qui étaient, je ne sais pas, depuis certains 10 ans, d’autres plus... Des gens qui n’avaient jamais travaillé, enfin officiellement. Certains qui avaient toujours travaillé au noir ou d’autres... Des personnes, des migrants qui avaient vécu dans la clandestinité, des anciens patrons de PME qui après avoir fait faillite voulait se retrouver salariés... C’était un tas de situations où la reprise n’était pas si simple que ça.

C’est pour ça, qu’après, le service a évolué sur l’idée de mieux connaître l’entreprise, d’animer des réseaux de chefs d’entreprise qui donnaient leurs chances aux bénéficiaires. On va dire que dans les 10 premières années, on a fonctionné par essai et erreur en actionnant des leviers différents.

Rétroactivement, quand on en parle avec les anciens collègues, c’est vrai qu’on se dit qu’on a eu une très grande liberté. En fait, on était force d’initiatives et on était interpellé pour cela. Voilà, si on voulait appeler telle structure ou les rencontrer, c’était tout à fait possible quoi.

On se posait toujours la question, est-ce qu’on produit la même chose pour les bénéficiaires hommes et femmes ? Il y avait d’une part les familles et d’autre part, les célibataires et les parents isolés on va dire. Donc il y avait un peu ces 3 catégories, donc certaines villes dissociaient. L’idée c’était quand même de remettre au boulot, a plus ou moins court-moyen-long terme toutes ces personnes-là et donc les femmes en l’occurrence qui se retrouvaient seules en charge d’enfants, ce qui était la solution la plus fréquente. C’était quelle situation, comment

on peut gérer les enfants ? Comment on peut conjuguer l'éternelle problème de la garde d'enfants sur des horaires atypiques par exemple [5 : 00]. Donc on a beaucoup travaillé aussi sur la pluralité des formations et des choix professionnels, d'inciter les femmes à aller vers des métiers non-traditionnellement féminins, des choses comme ça quoi.

Soit ça ne fonctionnait pas, on ne les motivait pas, elles n'y allaient pas, soit elles allaient en formation. Le problème après restait entier, on avait des femmes qui avaient des CAP de carrelage et puis qui après ne trouvaient pas de boulot. Des fois, elles flanchaient, des fois c'était nous qui n'étions pas à la hauteur...

Donc, on a expérimenté plein de choses là-dessus. Donc on a fait un certain nombre films aussi avec TV Rennes pour motiver les femmes mais c'est vrai qu'après le problème restait entier. À l'époque, il n'y avait pas toujours de vestiaires par exemple dans les entreprises. Il y avait toutes ces questions qui étaient toujours là. Bon, d'une part la garde d'enfants, d'autre part les orientations professionnelles. Est-ce qu'on est juste dans nos propositions ? En même temps, on ne peut pas tout faire, on ne peut pas résoudre tous les problèmes de garde d'enfants.

On avait vraiment les situations les plus difficiles, c'était les femmes qui débarquaient à Rennes suite à des séparations, qui n'avaient pas de réseau familial, pas de réseau amical et qui donc, dès que l'enfant était malade, ne pouvaient pas assurer le boulot. Il y avait toutes ces situations, ce n'était à la fois pas grand-chose, mais ça pouvait faire qu'elles ne tiennent pas un poste.

On avait aussi beaucoup de cadeaux, les gens faisaient, c'est marrant quand ils avaient trouvé un job, ils nous rapportaient souvent des cadeaux. Il y avait une reconnaissance dans le quotidien.

Je crois qu'on était trop loin de... Nous-même n'avions pas de culture suffisante de la collectivité. On fonctionnait un peu en parallèle quoi. J'ai des anciens collègues qui me disent toujours : oui, on a oublié ce que ça a apporté tout cela. Alors, je ne suis pas sûr qu'on l'ait oublié, je pense que même au moment T, je ne pense pas qu'il y avait une connaissance de tout cela.

Le maire était très impliqué par contre. On avait des petits déjeuners à l'Hôtel de ville tous les mois avec des chefs d'entreprise et des partenaires du RMI sur l'évolution de certains parcours. On avait dès fonds européens qui s'appelaient le Plan local d'insertion par l'économie et, dans ce cadre-là, le maire était très impliqué.

AW : Après avoir œuvré dans le domaine de l'insertion professionnelle, Françoise Tyrant a évolué dans la collectivité sur des missions à forte dimension sociétale. De 2001 à 2008, elle a été en charge des femmes et de la santé dans la ville de Rennes.

FT : L'année où j'ai été titularisée comme rédacteur, j'ai eu le concours d'Attaché en même temps, enfin à un ou deux mois près. Et donc, j'ai cherché un poste d'attaché et là ça a été un compliqué, justement, parce que j'avais un profil un peu atypique, peu de culture administrative même si j'avais suivi tous les cours d'attaché classiques. Je n'avais pas toujours une bonne vision des autres services mais j'étais intéressée par tout ce qui était politique de la ville, mission jeunesse... Je ne cherchais pas du tout à être cadre. J'étais toujours plutôt dans la conduite de projet et j'étais assez attirée par des missions où les personnes étaient seules comme la mission prévention de la délinquance, mission jeunesse, à l'époque c'était une seule personne, des choses comme ça.

Il y avait eu un changement en 2001, nouvelle équipe municipale et création de différents comités consultatifs pour lesquels étaient recherchés des chargés de missions. Et donc, il y a eu en même temps, la création du Bureau des temps, du comité consultatif "Femmes dans la ville et Santé" dans la ville. Donc, Madame Fourdan, qui était devenue directrice adjointe du CCAS, m'a proposée ces fonctions. 2-3 mois après, la fonction Bureau des temps a été prise dans l'appartenance à cette direction et il restait les deux comités consultatifs. Ça m'a été proposé comme un tout, un kit on va dire.

J'étais intéressée historiquement parce que la question de la place des femmes dans la société m'a toujours tracassée. Ayant grandi dans une société, dans les années 1960, où les femmes n'avaient pas encore d'autonomie financière, je m'étais engagée, lorsque j'étais au lycée sur des groupes femmes, qu'il y ait une place des filles.... Moi j'étais dans un lycée technique, où il n'y avait pas 10% de filles, donc à Joliot-Curie à Rennes. Et donc, ça mettait un plus en exergue la segmentation des choix professionnels. Les filles étaient toutes sur les sections B et G et les garçons sur l'ensemble des autres sections, beaucoup plus techniques.

Donc voilà, toute ces questions des choix professionnels, de la place après dans le monde du travail m'intéressaient. Et donc j'avais participé à des groupes de travail, des réunions de filles, de "groupes femmes". C'était l'époque des "groupes femmes" qui écloraient un peu partout. Et donc je lisais les revues que je pouvais trouver, ça s'appelait "Le torchon brûle" à l'époque, toutes les revues féministes qui existaient.

Je pense que j'avais une sensibilité, un engagement qui s'est poursuivi après sur la question de l'avortement [10:00], sur la question de faire que le viol soit un délit, de tout ce qu'était prévention des violences faites aux femmes donc, dans différentes instances et différents groupes. Ça c'était donc hors champs professionnel, on dira. Quand il m'a été proposé cette mission, j'ai trouvé ça passionnant, j'ai trouvé que c'était un hasard de l'histoire qui me convenait tout à fait.

AW : Extrait de l'intervention de Maria Vadillo, conseillère municipale chargée des droits des femmes et de l'égalité, lors de la réception à l'Hôtel de Ville, le 8 mars 1998 pour la Journée internationale des droits des femmes. Edmond Hervé est alors maire de Rennes.

Cependant à Rennes, les hommes et bien sûr les femmes, ne restent pas les bras croisés. Ils travaillent toute l'année avec lucidité, courage, inventivité à faire l'état des lieux de ce qui ne va pas, à en comprendre les causes, à trouver des solutions, à faire des propositions. Des équipements, des associations, des citoyens et des citoyennes, donnent de leur énergie et de leur temps et, afin de fédérer toutes ces forces, monsieur le Maire et moi-même avons installé en décembre 1997, un comité consultatif "Femmes et cité". Son objectif : poursuivre l'état des lieux, analyser les causes d'inégalités entre les femmes et les hommes, rendre visible toute cette étude et faire des préconisations. 4 groupes fonctionnent :

- . "Femme et histoire", pour la mémoire collective, pour l'identification
- . "Femmes et aménagement de la cité", que peut apporter notre expérience de femme à une ville ?
- . "Femmes et travail", que faire pour améliorer notre situation ?
- . "Femmes et vie politique", comment faire pour que plus de femmes participent ?

Par ailleurs, un groupe de travail "Femmes et santé" fonctionne depuis 2 ans et essaie de comprendre comment on pourrait améliorer la vie des femmes et donc leur santé à travers une étude qualitative d'une partie d'entre nous, les femmes cheffes de famille dans les familles monoparentales. Et c'est très naturellement, puisque je suis déléguée par monsieur le Maire et mes collègues du conseil, aux droits des femmes et à l'égalité, qu'il m'a semblé nécessaire de faire du 8 mars chez nous, un temps très fort pour poursuivre ces débats de toute l'année et pour mettre en valeur les actions des uns et des unes.

AW : "Rennes j'écoute ! Les voix du service public", Françoise Tyrant raconte comment sur les sujets de la prostitution, de la prévention de la violence, des violences liées à internet, de la consommation d'alcool ou encore de l'accueil des migrants, différents acteurs de la ville ont travaillé ensemble.

FT : Le hasard a fait que comme sur l'espace public, il y avait cette problématique de la prostitution qui est arrivée... il y avait surtout 2 demandes, c'était femme et travail et femme et violence, prévention de violences contre les femmes. Et donc à cette question de la prostitution, et donc on a fonctionné beaucoup par thématiques. Donc au début on a essayé de trouver sur ce sujet, d'abord de la prostitution, faire venir les associations qui accompagnaient les femmes prostituées, essayer de comprendre le processus, le phénomène, et puis aussi qu'est-ce qu'on pouvait faire ? Comment on pouvait leur venir en aide aux femmes prostituées ?

Entre faire venir des réunions avec le commissaire de police en charge de ce sujet, les habitants du quartier, l'association AIDES qui accompagnait aussi les femmes, l'association du Nid enfin voilà... Essayer de faire que tout le monde échange, n'ait pas une même posture parce que c'est impossible mais que se comprennent mutuellement les différents types d'accompagnement quoi. Et l'aspect policier, l'aspect juridique... Il y avait aussi des femmes avocat qui pouvaient accompagner certaines femmes prostituées. Voilà, on a essayé de faire que tout ce monde-là se rencontre, se connaisse, et sache un petit peu qui intervenait à quel moment quoi.

La collectivité est toujours sollicitée dans des moments un peu de crise comme ça voilà, qu'est-ce que vous faites ? Et donc sur un sujet sur lequel on n'a pas vraiment compétence, c'est toujours assez délicat. Donc de ce sujet, et de ces rencontres d'interconnaissance, on va dire, c'est peut-être le rôle principal que peut faire une ville dans un champ où elle n'a pas compétence, c'est de faire que les partenaires se rencontrent et au moins se comprennent pour éviter les escalades d'agressions et d'agressivité souvent dû à de la méconnaissance.

Et après, on a travaillé sur cette question de la prévention de la violence. Alors pour la prévention de la violence, on a travaillé en plus... dans le groupe était présent l'ancien directeur de l'ASFAD [AW : l'ASFAD désigne l'Association pour l'action sociale et la formation à l'autonomie et au devenir, c'est une association impliquée dans les violences conjugales et intra-familiales], de Brocéliande qui était très sensible à cette question de la prévention. On a travaillé beaucoup, on a essayé de rencontrer tous les gens qui travaillaient sur le sujet déjà et de rencontrer aussi [15:00] des enseignants qui avaient réfléchi à tout ça et donc on s'est dit qu'il fallait à tout prix faire d'abord des moments un peu symboliques.

Donc la ville a décidé de s'engager sur le 25 novembre chaque année. Donc on a fait une campagne, une première campagne de com, et maintenant il y en a tous les ans, d'affichage pour dire "Stop aux violences". Là, on relayait le numéro de téléphone qui n'existait quasiment que localement pour que toute femme victime de violences puisse appeler et trouver des ressources. Donc on a distribué partout des flyers, essayer de faire au moins qu'il y ait cette information qui circule. Et puis après on a réfléchi sur ce qui pouvait être le plus probant, donc beaucoup de débats, après des films à L'Arvor, faire que les femmes parlent quoi. Donc faire aussi que dans les quartiers, comme moi j'avais ce réseau quartier des espaces sociaux communs, faire que les travailleurs sociaux qui sont souvent le lieu du dépôt des premières plaintes, puissent connaître toutes ces ressources.

On a invité, entre autre, le quartier de Cleunay qui avait... Il y avait deux assistantes sociales très motivées sur ces questions. Et donc, on a travaillé pas mal sur des pièces de théâtre à la MJC La Paillette. Les femmes après, qui étaient victimes de violences, sont venues animées un débat, enfin des choses comme ça quoi. On essayait de faire du lien entre la parole des victimes, de l'entourage de victimes et de faire qu'elles retrouvent un peu de la dignité en pouvant exprimer et que leurs paroles puissent servir à d'autres, oui c'était un peu ça.

Il y avait beaucoup de choses à l'époque sur les violences qui arrivaient dans le cadre des nouvelles technologies, sur les téléphones des ados, tout le web etc... l'Internet. Donc c'était déjà, il y a 10 ans, comment on pouvait aider les jeunes à faire face à ça. Ce déchaînement un peu de violence et d'attraction en même temps. Et donc, du coup, était proposé la mise en place d'un dispositif de la 6ème à la 3ème, avec l'aide des enseignants, d'aider les jeunes à se positionner sur le rapport à l'autre, le fait de savoir dire non, le fait de comprendre quand est-ce qu'on dépassait le droit, enfin quand est-ce qu'un enfant ou un adolescent pouvait se sentir, être en danger, comment il devait réagir etc...

Et donc on a expérimenté avec l'association Liberté Couleurs, le CIDF et le Planning familial, un dispositif dans les quartiers prioritaires. On a commencé par deux collèges de la 6ème à la 3ème. Dispositif qui a eu un certain nombre... une certaine notoriété. X ministres sont venus rencontrer Liberté couleurs etc... Pour le coup, je ne sais pas où est-ce qu'on en est rendu. C'était financé dans le cadre de la Politique de la ville. Ça, ça été un peu l'aboutissement de toute cette réflexion collégiale, je dirais.

Sont arrivés deux problèmes majeurs sur Rennes. C'était la consommation d'alcool sur l'espace public, c'était un phénomène nouveau à l'époque et on l'a vu s'amplifier progressivement avec la demande un peu de l'hôpital, des pompiers etc... que la ville prenne en charge ce problème que personne ne savait réguler. Donc voilà l'actualité. Et puis autre sujet, par exemple on a mis... Les migrants, l'importance des migrants qui arrivaient sur Rennes dans des états de santé très, très précaire. Pour les migrants, il y a eu la mise en place du centre Guilloux qui donc est un espace de premier soin pour les personnes qui n'ont pas la carte santé, qui n'ont pas d'aide à la santé. C'était beaucoup demandé par la collègue de la Politique de la ville. C'était donc porté par l'association Réseau Ville Sida qui s'est mis à travailler sur cette question des migrants par la question du sida. Ils ont eu ce projet-là.

C'est toujours une concordance d'initiatives d'associations et de préoccupations des pouvoirs publics oui. Il y a un moment où ça fonctionne et voilà.

AW : Extrait du discours de Monsieur Edmond Hervé, député-maire de Rennes lors du colloque "Rencontres européennes, Rennes égalité des chances, 1999-2000", les 15 juin 2000.

"L'égalité, pour ma part, est l'un de mes premiers thèmes d'engagement. Il date de ma jeunesse et je ne l'ai jamais oublié. Il s'est enrichi par l'expérience, par la culture acquise, enrichi aussi par des engagements que je crois, indépendamment des médias et d'une nouvelle forme de communication, tout aussi important aujourd'hui qu'hier. C'est donc sans surprise que nous avons toujours eu, d'une certaine manière, partie liée avec des mouvements [20:00] et actions en faveur des femmes et en faveur de l'égalité. C'est en 1990, sous l'égide d'une collègue, Anne Cogné, que je veux saluer, et qui faisait partie de notre équipe municipale, et qui est aujourd'hui présidente du CIDF, le centre d'information pour le droit des femmes, que nous avons engagé au sein de l'administration municipale, une action volontariste en faveur de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Une étude fut ainsi confiée à Madame Junter, maître de conférence en droit social à l'Université de Rennes 2, titulaire de cette chaire dont je vous ai parlé. Une étude que vous avez menée, Madame, et que vous continuez d'ailleurs de poursuivre avec votre équipe. Une déléguée à l'égalité des chances a été nommée au sein de notre administration municipale. Il s'agit de Danielle Touchard, elle vous donnera dans quelques instants, un certain nombre de lignes conductrices. En 1995, au sein de la municipalité, une délégation a été créée, consacrée précisément au droit des femmes et à l'égalité. C'est une collègue, Maria Vadillo qui la porte. Si je me réfère aux différents textes publics, je pense à la loi sur la parité qui a été votée, à la déclaration du 7 juin dernier de la commission de l'union européenne pour les années 2001 ou 2002 à 2005, c'est une démarche importante. Je pense aussi aux démarches très diversifiées de terrain, sans oublier ce que nous avons à faire. Je crois que cette journée est tout à fait bienvenue. Je veux vous remercier, toutes et tous, que vous soyez organisatrice ou organisateur, participant ou participante, intervenante ou intervenant pour plaider une cause telle que celle de l'égalité. Je voudrais vous dire que rien ne peut remplacer l'engagement. Il est important que nous soyons fidèles à cette tradition car le contact, la parole, l'exemple, la proximité constituent des leviers très forts pour avancer tout spécialement dans notre domaine. Un engagement qui doit être sincère, qui doit être public, qui doit être transparent et qui doit être ferme aussi. Il faut que nous fassions très attention à l'emploi de certaines expressions"

FT : Quand je suis arrivée à la RH, une partie de ma fonction a été la problématique de l'égalité Femme-Homme parmi les 5 000 agents de la Ville et de Rennes Métropole. Enfin on a glissé, puisque le périmètre premier était la Ville et puis en cours d'exercice, on a glissé à Rennes Métropole.

J'ai surtout pu assister à beaucoup d'échanges comme je disais, au niveau international, au niveau national qui donnaient beaucoup d'air, d'idées surtout. C'est vrai, je suis persuadée que les idées ne viennent pas toutes seules, mais qu'elles ne viennent que dans les échanges... Enfin, un peu de lecture, de veille, mais surtout dans les échanges directs quand même, quoi.

AW : Le témoignage de Françoise Tyrant a été recueilli par Violaine Poubanne, musique Robert Meunier. C'était "Rennes j'écoute ! Les voix du service public", un podcast réalisé par Arnaud Wassmer pour les Archives de Rennes.

FIN [23:11]